



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/10/146**

Finances locales - divers

Séance du 14 octobre 2024
Date de convocation : 8 octobre 2024
Membres en exercice : 33
25 présents – 31 votants
Le quorum est atteint.

OBJET : Projet de dissimulation des réseaux d'électricité et de génie civil Télécom
Rue Posquière
Approbation lancement par Territoire d'Énergie Gard - SMEG des études nécessaires à la définition du projet

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

Absents :

Sandrine RIOS
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

RAPPORTEUR : Mme Annick CHOPARD, adjointe au maire

EXPOSE : Dans le cadre de son projet d'aménagement de la rue Posquière, la commune de Vauvert souhaite coordonner à ces travaux la dissimulation des réseaux secs.

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Les plans de financement estimatifs approximatifs des travaux de dissimulation des réseaux électriques et Génie Civil Télécom de la rue Posquière sont les suivants :

FINANCEMENT ESTIMATIF APPROXIMATIF RUE POSQUIERE							
RESEAU ELECTRIQUE							
Dépenses estimatives approximative – stade esquisse €HT		Subvention SMEG €HT		Subvention ENEDIS €HT		Participation commune €HT	
Désignation	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Travaux	20 000,00	30	6 000,00	40	8 000,00	30	6 000,00
Participation investissement						5	1 000,0
Total HT	20 000,00		14 000,00				7 000,00

FINANCEMENT ESTIMATIF APPROXIMATIF RUE POSQUIERE					
GENIE CIVIL TELECOM					
Dépenses estimatives approximative – stade esquisse €HT		Subvention SMEG €HT Génie Civil Télécom 2025 (DIPI)		Participation commune €HT	
Désignation	Montant	%	Montant	%	Montant
Travaux	25 000,00	0	0,00		
TOTAL HT	25 000,00			100	25 000,00
TVA 20%					5 000,00
Participation investissement				5	1 250,00
TOTAL TTC					31 250,00

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal :

- De prendre acte du projet de travaux et de son évaluation approximative ;
- D'approuver le lancement des études nécessaires à la définition du projet ;
- De s'engager, en cas de renoncement au projet du fait de la commune, à verser sa participation aux études estimée à :
 - Electricité 24-362-DIS : **408,00€ TTC**
 - Génie Civil Télécom 24-362-TEL : **270,00€ TTC ;**
- D'autoriser le SMEG à mener toutes les investigations préparatoires nécessaires à l'élaboration du projet.

DECISION : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT (2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

Annick CHOPARD ne prend pas part au vote.

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 14 OCT. 2024

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....**1.7.OCT. 2024**
- sa notification le.....
- sa publication le.....**1.8.OCT. 2024**.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,

La directrice générale des services,
Yolande Cavalier

